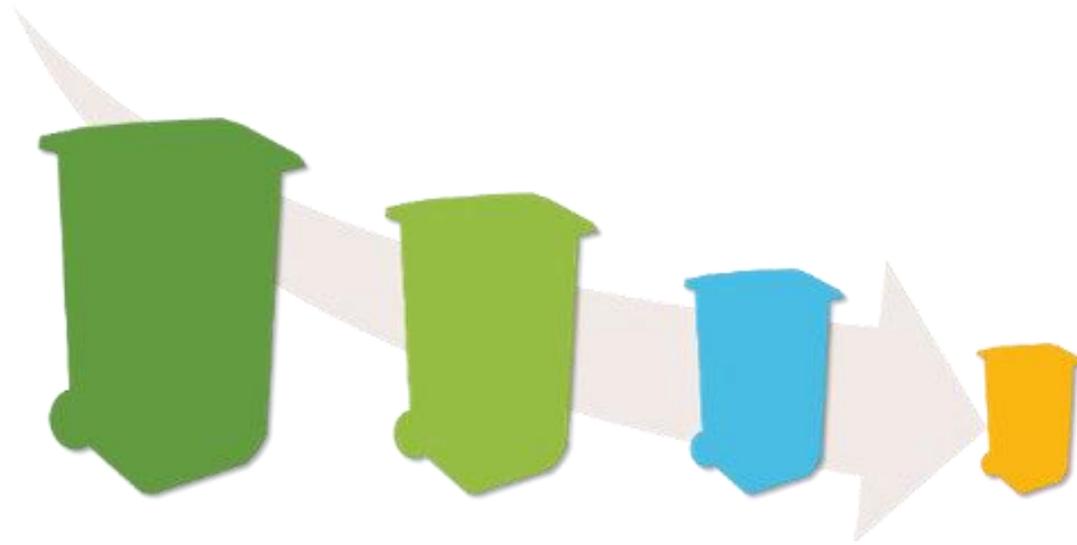


EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET !

Le Syndicat Mixte de Thann Cernay



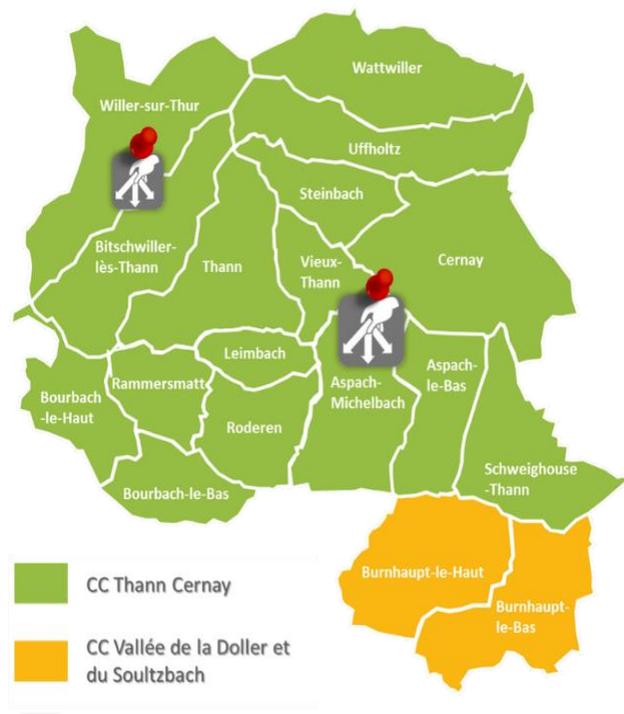
Un territoire cohérent et innovant



18 communes

42 148 habitants

Typologie mixte à dominante urbaine



■ CC Thann Cernay
 ■ CC Vallée de la Doller et du Soultzbach

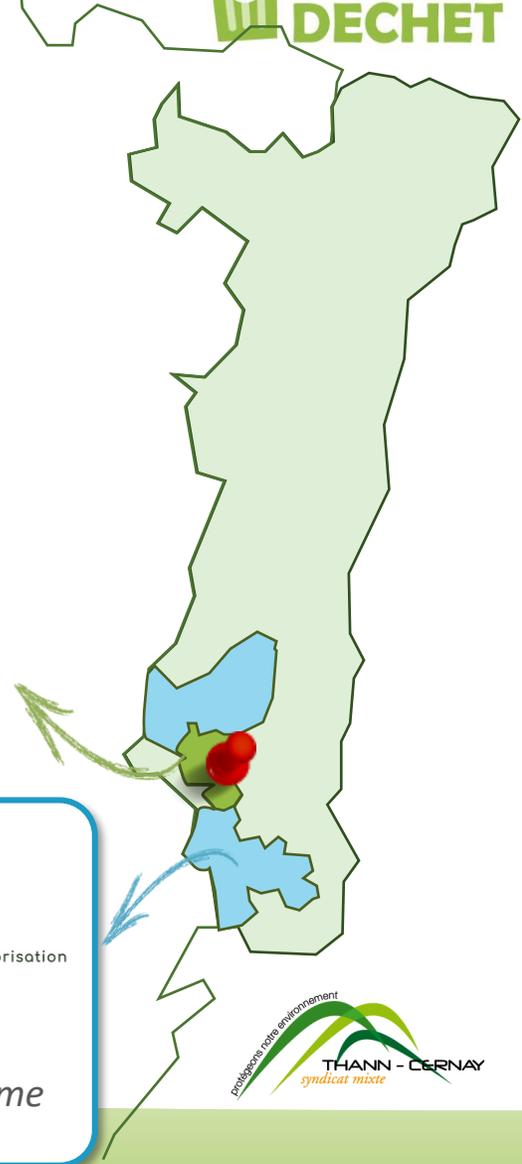




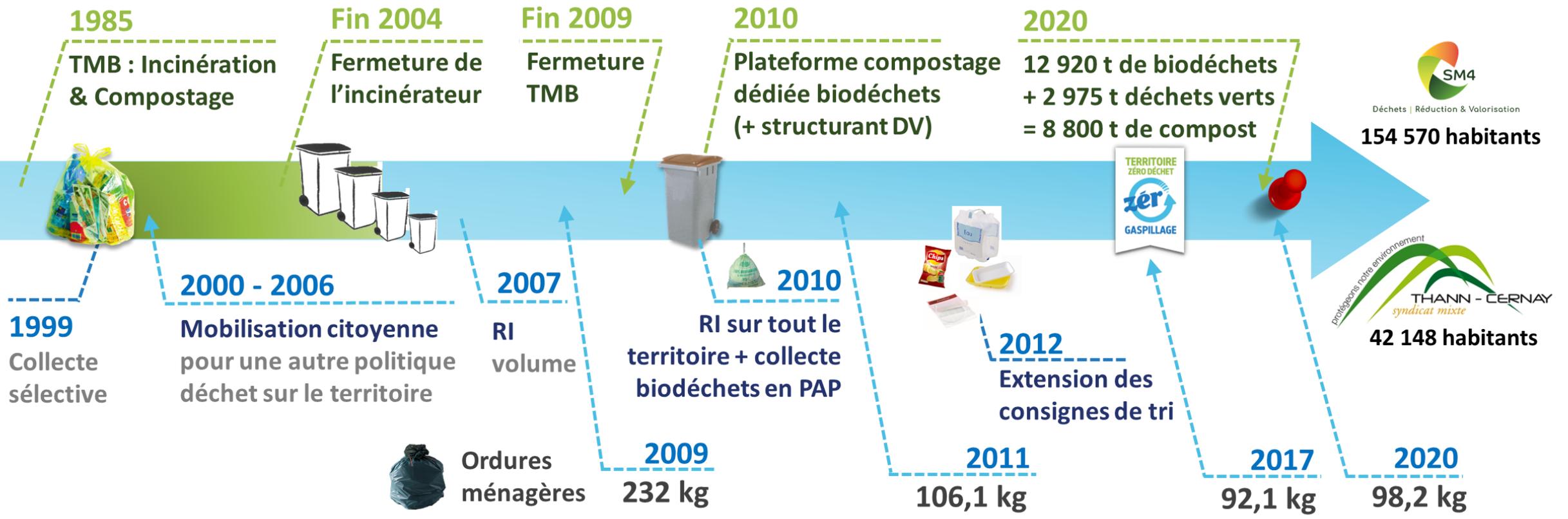
Déchets | Réduction & Valorisation

135 communes 154 570 habitants
 6 EPCI membres - mixte à dominante rurale

Traitement des OMR et des biodéchets (plateforme de compostage) – Prévention des déchets



Evolution des syndicats





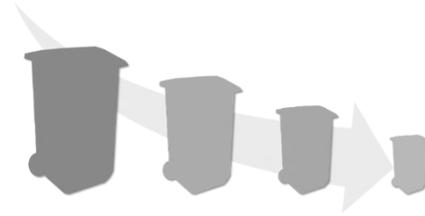
Genèse de la redevance incitative sur le SMTC

Zoom sur la mise en place dans une CC de 22 000 habitants (ex CC Thann)

Le choix de la redevance en 2010

Objectif : ↘ des OMR

Pourquoi ?



- ↳ Coût de traitement des OMR élevé (190 €/t, dont 50 € pour transfert)
- ↳ Pas d'incitation à la réduction et à la prévention en TEOM

Opportunité : les biodéchets

- ↳ Gisement estimé : 30% minimum
- ↳ Réduction des OMR, gisement plus sec
- ↳ Coût de traitement plus faible, soit 65 €/t facturé
- ↳ Aide du CG68 en 2010
- ↳ Traitement sur place, pas de transfert

Contexte : TEOM, collecte (bac, vrac, sac), régie, OMR C1 ou C2

2010 : RI au volume (bac), prestation de service,
OMR C0,5 (ou C1 hypercentres) + bio C1

Evolution du dispositif dès 2010

Ordures Ménagères Résiduelles



Collecte = C0,5
(hors hyper-centre +
immeubles) en C1

PM : en 2009
collecte OMR C1 ou C2

Biodéchets

Restes de repas, poissons, viandes,
coquilles d'oeufs, crustacés,
épluchures, cartons souillés, boîtes
de pizza, mouchoirs en papier,
essuie-tout, déchets verts en petite
quantité (< 20%), ...



Collecte = C1, 100%
Pavillonnaire + Habitat vertical

Collecte sélective

Recyclables hors
verre en PAP



Sacs jaunes = C0,5

Verre en PAV



Déchèteries



L'évolution des performances

Tonnages collectés

- ↳ 249 kg/hab en 2009 (1 flux OMR y compris bio en mélange)
- ↳ 158,4 kg/hab en 2020 : 98,2 OMR + 60,2 bio

36,5 % de baisse répartis :

- ↳ Augmentation de la collecte des recyclables (+ 49% entre 2009 et 2020, hors verre) et des apports en déchèterie (+ de 20 filières différentes)
- ↳ Plan de prévention
- ↳ Effets de la crise

Coût par habitant stable depuis 2010 (\pm 104 € TTC)



La facturation de la RI

En interne

- ↳ Redevance incitative au volume (enquête foyer)
- ↳ Logiciel : Ecocito (Tradim)

2 entités de facturation

- ↳ CCTC (34 450 factures/an)
- ↳ CCVDS (3 243 factures/an)
- ↳ 1,5 équivalent temps plein
- ↳ Éditions par les CC, envois en dématérialisation / DGFIP
- ↳ Recouvrement impayés < 2 %

17 660 foyers (particuliers & pro.)
dont 5 700 logements (hab. vertical)

Parc de bacs : 15 115 OMR + 13 074 BIO



Points d'attention

Les points +

- ↳ tonnage (hors déchèterie)
- ↳ tri
- ↳ hygiène et salubrité en collecte
- ↳ Plus d'équité par rapport TEOM
- ↳ Baisse du prix pour 85 % des foyers



- ↳ Prévoir une facturation à blanc
- ↳ Caler les réunions publiques avant les enquêtes
- ↳ Maîtriser les dépôts sauvages dès le démarrage
- ↳ Sensibilisation des professionnels du territoire

Les consignes de tri

L'extension à tous les plastiques – avril 2012



Les extensions des consignes de tri

Intérêt :

- ✓ Orientation vers des filières très différentes (matières premières secondaires, CSR - combustibles solides de récupération)
- ✓ Création d'emplois dans la mise en place de nouvelles filières de traitement
- ✓ Economie des ressources (pétrole, eau, énergie, matières plastiques)

Extension des consignes :

- ✓ Opportunité de recycler +
- ✓ Simplification du geste du tri
- ✓ Diminution des refus
- ✓ Valorisation des nouvelles résines plastiques
- ✓ Optimisation de l'organisation du service de collecte et traitement

Toute nouvelle consigne = augmentation des tonnages de toutes les autres filières



Des résultats encourageants

La pré-collecte

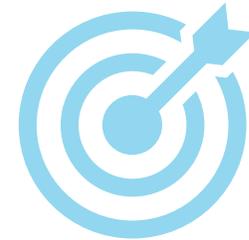
- ↳ Augmentation du nombre de sacs jaunes achetés en 2012 (16%, 2,2 millions de sacs contre 1,8 en 2011)
- ↳ Aujourd'hui, commande stable (2,08 millions)
- ↳ Pas de changement au niveau des bacs jaunes collectifs

La collecte

- ↳ Tournées plus longues : vidages supplémentaires liés surtout à l'accroissement de volume
- ↳ Mutualisation de moyens : des équipages dédiés à d'autres tournées sont venus en renfort dès leur fin de poste afin d'éviter une surcharge horaire aux titulaires

Tonnages collectés en hausse

- ↳ 2 806 t en 2011 et 3 296 t en 2020
- ↳ Films et sacs d'emballages (0 ⇒ 1,8 kg/hab)
- ↳ Bouteilles et flacons + pots et barquettes (5,53 ⇒ 6,8 kg/hab)



Les consignes de tri 2.0



**ICI
VOUS POUVEZ
TRIER**



**emballages métalliques
et couvercles de bocaux**



**bouteilles et flacons
plastiques**



**emballages
plastiques divers**



pots et barquettes



**sachets et films
plastiques**



**briques
alimentaires**



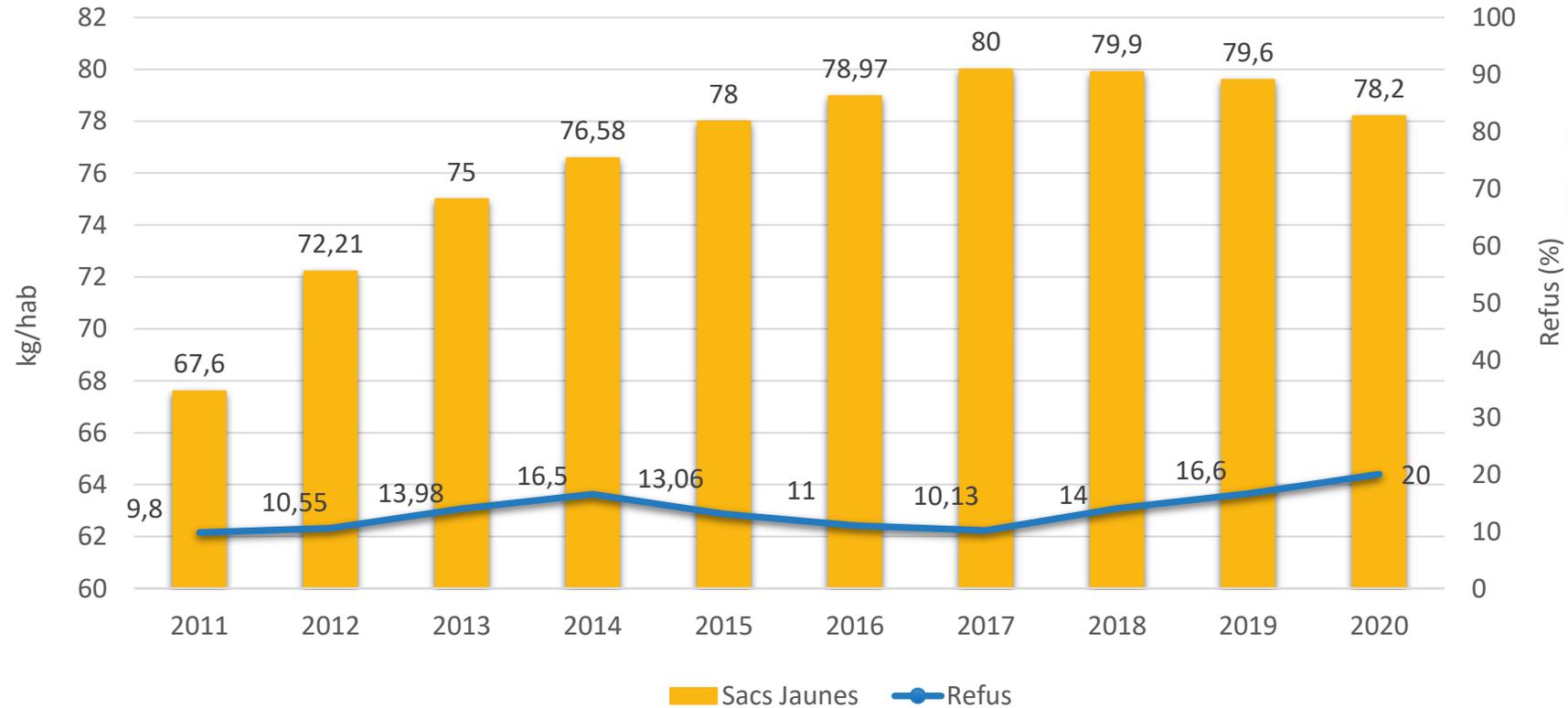
emballages en carton



papiers

*ICI
tous les
emballages
se trient !*

Evolution des quantités collectées



2012 : extension des consignes de tri à tous les plastiques

La collecte des biodéchets (2010)

Le tri à la source



Intérêt du tri à la source des biodéchets

Alternative au projet de construction d'un incinérateur

- ↳ remise à plat de la politique départementale en matière de gestion des déchets

Valorisation matière, un retour à la terre

- ↳ écolabel européen, ASQA, labellisé « utilisable en agriculture biologique », vente à l'agriculture, collectivités et particuliers

Maîtrise des coûts

- ↳ incinération = coût élevé (2020 : OMR - 140 €/t + 50 €/t transfert, BIO 65 €/t)

Réduction des fréquences de collecte des OMR

Création / sauvegarde d'emplois non délocalisables

Objectifs de la loi de transition énergétique (objectif 55 % de recyclage matière en 2020 et 65% en 2025)

Matériel de pré-collecte

Dotation des foyers :

- ✦ bac 60l ou 80l (particuliers) et 240l (habitat collectif)
- ✦ bioseau 7l et ventilé
- ✦ sacs compostables 8l (amidon ou féculé)

Dotation des gros producteurs (150 bacs) :

- ✦ bac 240l – forfait annuel de 260 €
- ✦ housses compostables (amidon ou féculé)
- ✦ petits professionnels sont aussi équipés de 80l bio (340 bacs)

La collecte

- ✦ pas d'adaptations spécifiques des BOM
- ✦ les consignes : -20% de déchets verts tolérés
- ✦ le ratio : 60 kg/hab



Bilan de la collecte séparée

Pas de point de blocage de la population

Stabilité dans les tonnages – pas de saisonnalité

Pas de difficultés techniques

Travail en concertation avec l'exutoire :

- ✦ à l'écoute si erreurs de tri + actions correctives
- ✦ quelles évolutions des sacs en fonction du traitement ?

La collecte

- ✦ aujourd'hui optimisée : BOM bi-compartmentées
- ✦ fréquence en C1 adaptée



La prévention

2005-2015 : vente de composteurs individuels (uniquement bois dès 2011, issus de l'ESS) – 1 300 vendus, formations pour les utilisateurs

Actions des collectivités membres :

- ✦ Label Zéro phyto – Commune nature (5 collectivités)
- ✦ Broyage des déchets verts : soutien à l'achat (association ACCES) par les communes, SM4 via son PLP (7 en circulation), 10 €/journée
- ✦ Haies vives – essences locales à pousse lente via Gerplan des CC (outil d'aménagement du territoire, CD68 – Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain)



Réflexion sur compostage au pied d'immeubles

Jardins familiaux (communes et bailleurs sociaux)

La Poubelle Bio-déchets



**ICI
VOUS POUVEZ
TRIER**



**cartons
alimentaires
souillés**



pain rassis



**épluchures et
coquilles**



**poissons et
fruits de mer**



viandes et os



**mouchoirs et essuie-
tout/mains en papier**



**plantes et fleurs
d'intérieur fanées**



**fruits et
légumes pourris**



**cendres froides et
sciures propres**



**filtres à café et
sachets de thé**



restes de repas

Le compostage des biodéchets

Résultats obtenus (2020)

- ✦ Ratio OMR moyen SM4 : 93,2 kg/habitant/an,
- ✦ Progression des collectes sélectives de biodéchets en raison notamment de la mise en place de tarifications incitatives sur le territoire,
- ✦ Réussite de la filière biodéchets grâce à :
 - *une mobilisation de tous les partenaires : collectivités membres, Département du Haut-Rhin, prestataires de collecte, exploitant de la plate-forme de compostage,*
 - *une communication régulière des consignes de tri... et une adhésion très importante de la population*



Déchets | Réduction & Valorisation



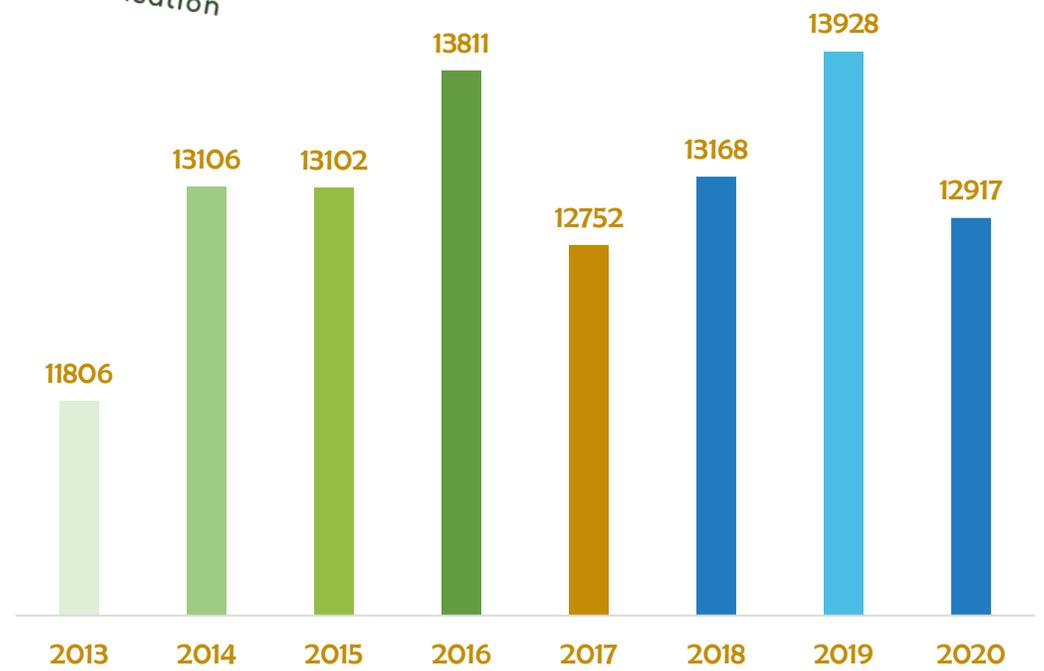
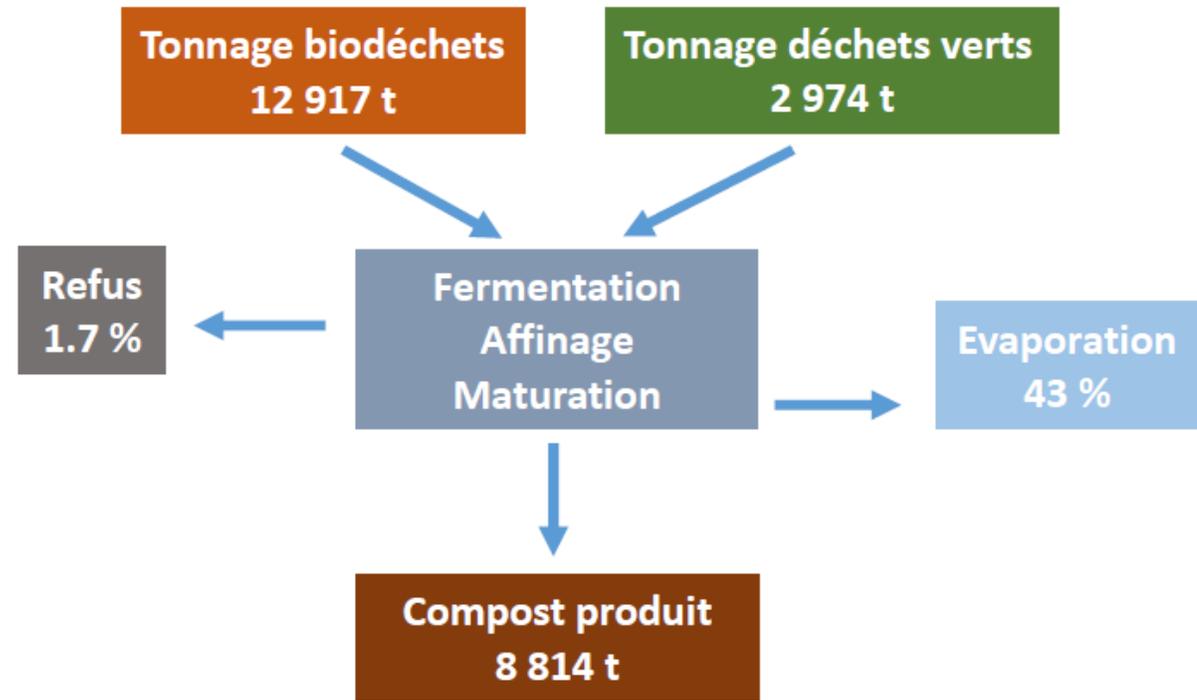
bilan matière et évolution des tonnages



Déchets | Réduction & Valorisation

Bilan matière 2020

Tonnage global biodéchets traités

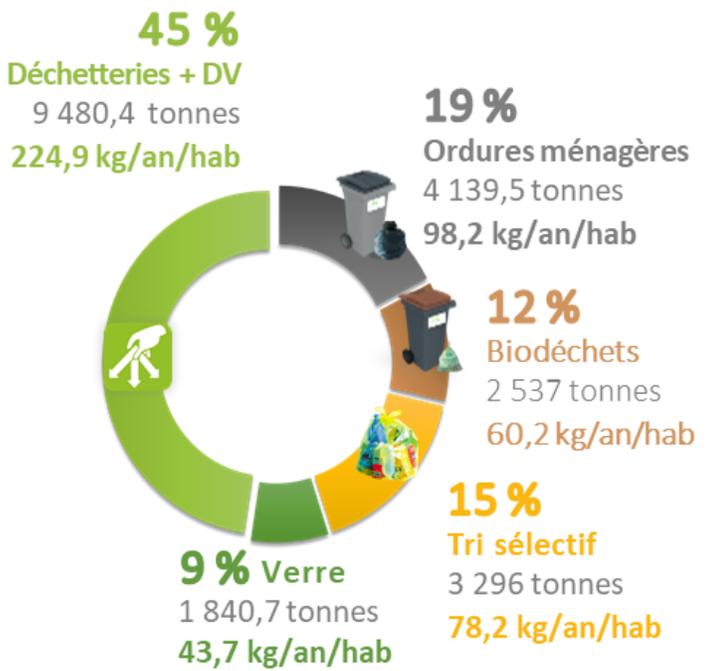
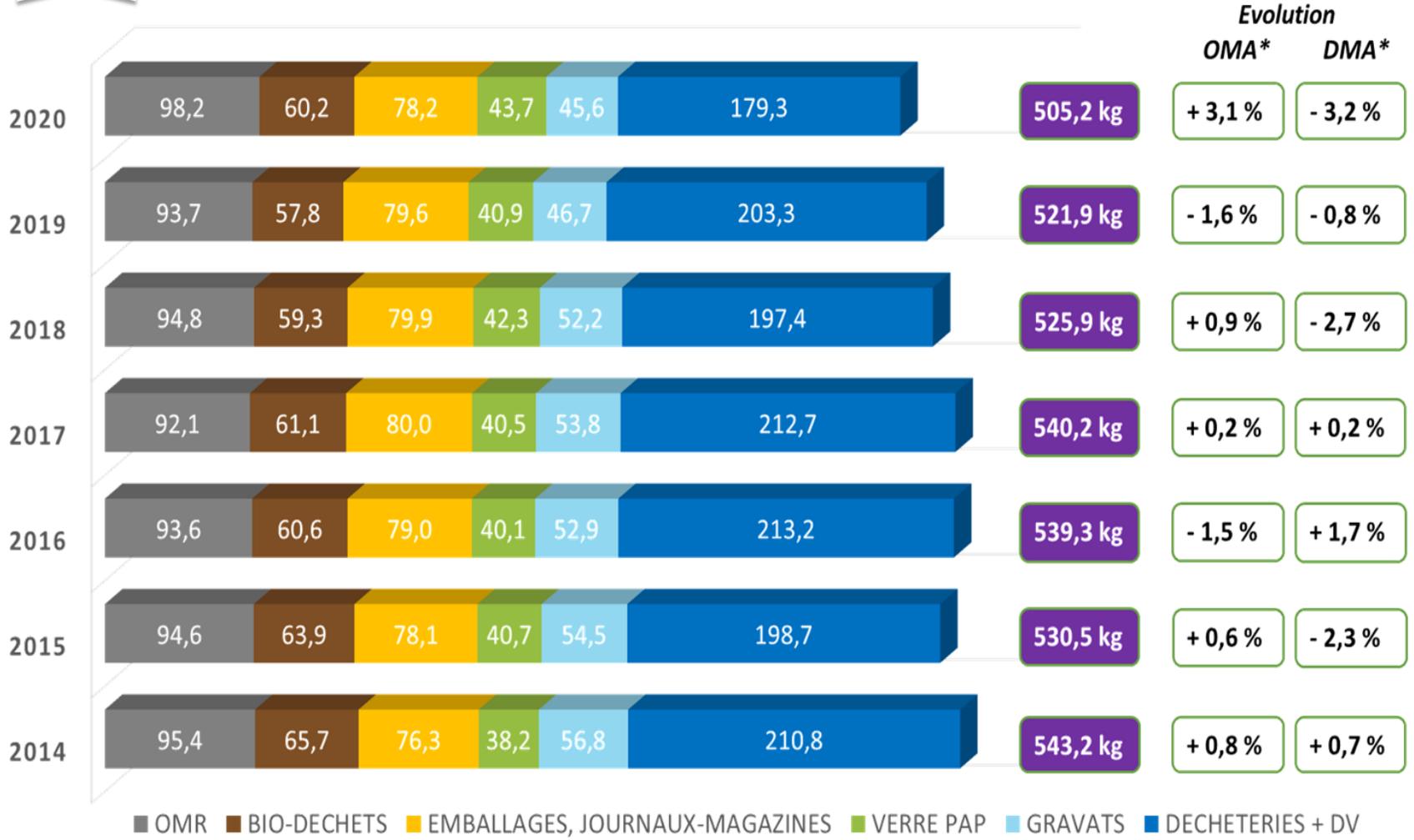


Les Résultats

Performances et coûts



Evolution des DMA (kg/hab)

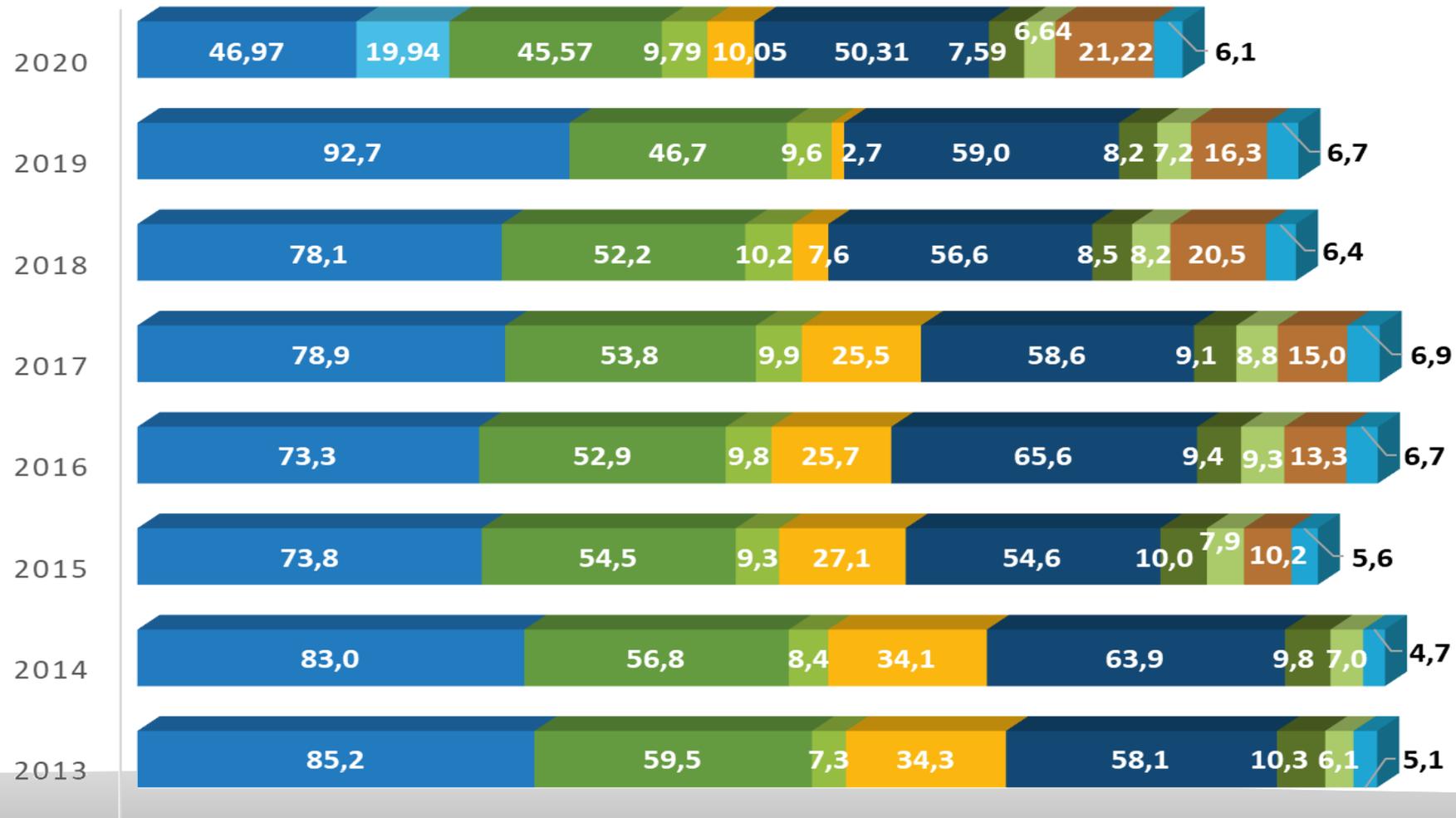


* DMA = ensemble des déchets collectés

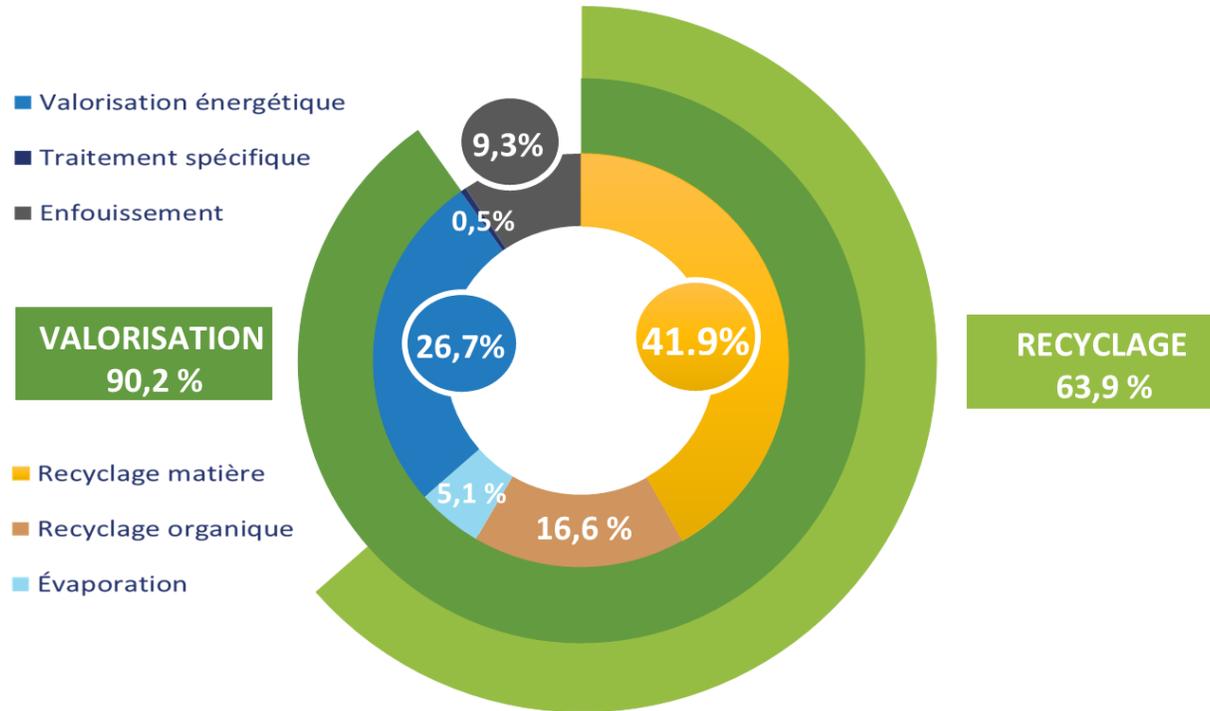
* OMA = DMA – Déchèteries

Focus sur les apports en déchèterie

- Enfouissement
- Incinération
- Gravats
- Métaux
- Bois traité
- Branchages
- Papiers - cartons
- DEEE
- Eco-Mobilier
- Autres filières



Objectifs Loi TECV*



4 des 6 objectifs de la loi TECV atteints !

- 10 % DMA (2020) : - **4,2 %**

- 50 % déchets enfouis (2025) : - **38,7 %**

+ 55 % recyclage ou valorisation organique (2022) : **63,9 %**

Généralisation du tri des biodéchets à la source (2024) : **100% (2011)**

Mise en place d'une tarification incitative : **100 % (2011)**

Extension des consignes de tri à tous les emballages d'ici à 2022 : **100 % (2013)**

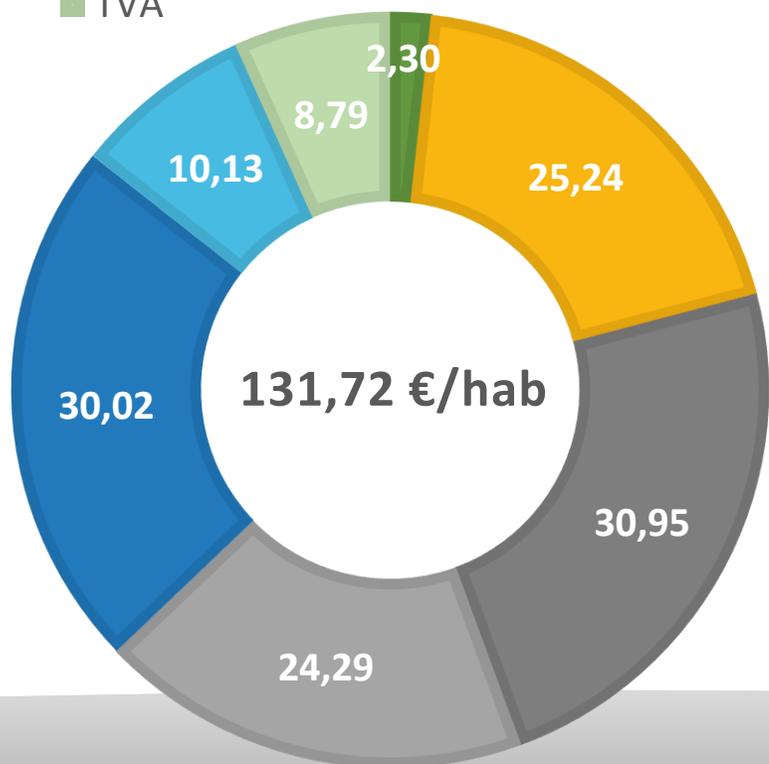
Année de référence 2010

* Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte

Indicateurs financiers (ComptaCoût®)

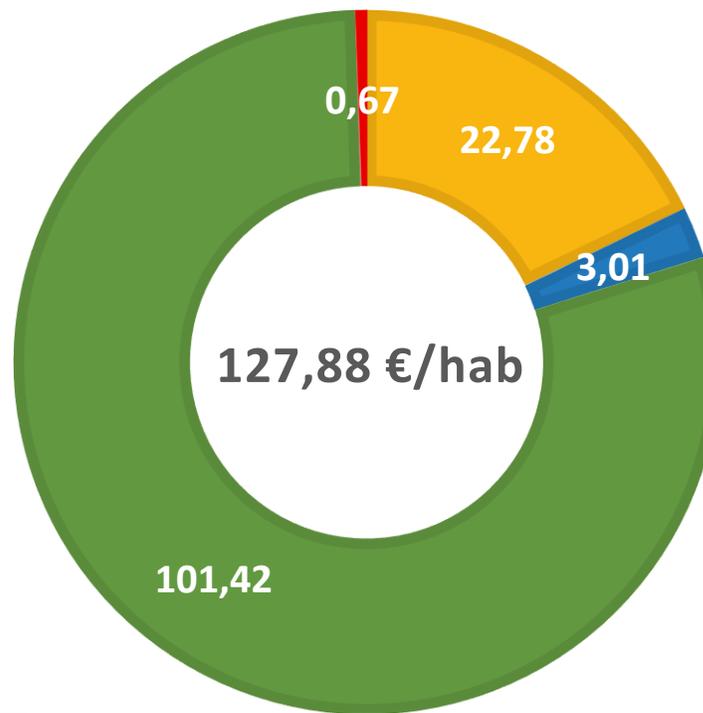
Dépenses (€/hab)

- Verre
- Emb. Ménagers
- OMR + Biodéchets
- Traitement
- Déchèteries
- RH / Prévention
- TVA



Recettes (€/hab)

- Eco-organismes
- Contributions
- Vente matériaux
- Autres



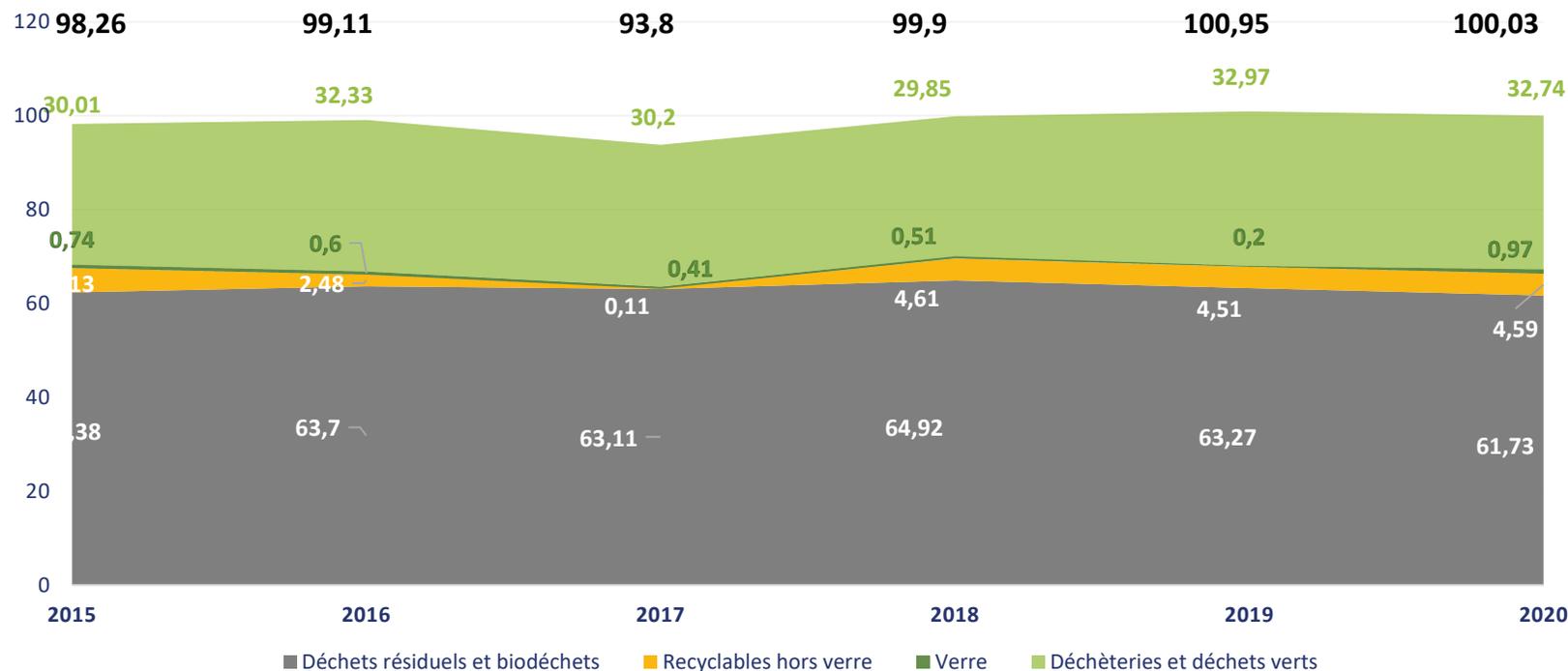
Sacs de tri
1 500 000 sacs, soit
1,55 €/hab

Sacs compostables
3 000 000 sacs soit
2,16 €/hab

Budget 2020
7 312 430 €

Les coûts (HT)

Coûts aidés du Service Public de Gestion des Déchets (matrice coûts, € HT)



Coût aidé = sommes des charges
- recettes industrielles
- soutiens des sociétés agréées
- aides diverses.

BIO et OMR (collecte et traitement) – sans charges de structure

€ ht/hab	2015	2016	2017	2018	2019	2020
OMR	37,02	35,08	33,83	34,65	33,40	27,16
Biodéchets	20,35	20,85	18,25	18,54	19,01	20,90

PM en 2009, sans bio : OMR = 64 € ht / hab

TOTAL : 48,06

Les ambassadeurs du tri Seniors



Pourquoi une brigade d'Ambassadeurs ?

Qualité du tri ↘

- ↳ Hausse du taux de refus 2012 - 2014 (passant de 10,5 % à 16,5 %)

Nécessité de mise à jour du fichier des redevables

- ↳ Déménagements / emménagements / Vérifications de terrain

Communication peu effective

- ↳ Peu de sensibilisation sur le terrain par manque d'effectifs
- ↳ Peu de porte-à-porte, d'animations, de suivis de collecte

Pourquoi des seniors ?

- ↳ Dialogue avec les usagers plus facile...
- ↳ Pas de profil type, mais personne motivée au contact facile



Ne pas négliger : le travail d'encadrement, de préparation = efficacité sur le terrain !

La mise en musique de la brigade

1ère brigade, formation d'un mois

- ↳ Partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur-Doller
- ↳ Pôle Emploi – AFPA : relations avec les usagers, gestions des conflits, communication orale lors de porte-à-porte, enjeux du tri, l'habitat vertical
- ↳ ADEME « Ambassadeur de la prévention et du tri »

Formation continue

- ↳ réunions hebdomadaires, suivi et échanges entre les services et les ADT
- ↳ implication dans le contenu des missions

Nouvelles recrues

- ↳ formation ADEME, CNFPT, Rudologia, Ecole et Nature, CITEO...
- ↳ Interne : missions du SMTC, visite centre de tri, plateforme de compostage, Emmaüs...



BILAN 2015 - 2020



Porte-à-porte

- ↳ 7 500 foyers sensibilisés sur 14 400 adresses vues
- ↳ Près de 1 000 courriers envoyés par la CCTC pour la facturation de la RI
- ↳ Plus de 490 foyers non inscrits

Suivis de collecte de tous les flux

Communication

- ↳ création d'animations pour publics divers (personnes âgées, quartiers et pieds d'immeubles...)
- ↳ travail sur les documents de communication (mémo-tri, calendrier...)
- ↳ création d'un accroche-porte (laissé à la porte lors du PAP si absent)



BILAN 2015 - 2020

Baisse du taux de refus

17% (2015) à 10% (2017) mais hausse en 2020 (20 %) :

- ↳ Mise en place d'une nouvelle stratégie de la brigade (passage avant la collecte)
- ↳ Recherche d'autres pistes (animations, sensibilisation)
- ↳ *Contexte particulier en 2020 - COVID 19 et baisse des contrôles*



Bilan financier

Economie des coûts de tri - traitement avec la baisse du refus

- ↳ Coût net d'un ambassadeur = 9 000 € (y compris prime de fin d'année mois et chèques déjeuners) soit 45 000 € / an pour 4 ambassadeurs
- ↳ Coût minimum de la redevance = 200 € / an
- ↳ 380 foyers régularisés = recette estimée de + 80 000 € / 5 ans

ET AUJOURD'HUI ?

Réinventer le dispositif

- ↳ Suivi de collecte avec décalage du passage du camion
- ↳ Étiquette de refus « ambassadeurs »

Programmes d'animations

- ↳ gaspillage alimentaire (avec le SM4)
- ↳ Suivi des quartiers tests « conteneurs enterrés)

Retour des ADT

- ↳ sentiment d'être utiles, force de proposition
- ↳ enthousiastes et motivés

Et les usagers ?

- ↳ satisfaits et demandeurs de RDV
- ↳ formule efficace « 1 femme & 1 homme »
- ↳ beaucoup de questions sur le tri, les bacs, la facture...

Bilan pour le SMTC

- ↳ POSITIF !!! Poursuite de cette aventure avec 4 ADT
- ↳ Renouvellement des ADT : en 2020, départ en retraite du dernier des pionniers !

Collecte des ordures ménagères en point d'apport volontaire



Gestion en habitat vertical

Facturation par locataire

- ✦ basée sur déclaratif (après enquête de terrain, à partir d'une grille tarifaire/hab.)
- ✦ volume minimum 60l (C1 ou C0,5)

Bacs 660 l OMR + 240 l bio + sacs / bacs jaunes

Problèmes : équité de facturation, encombrement, hygiène, refus...



Mise en place des conteneurs



- ✦ Conteneurs enterrés avec tambour (OMR) et opercule (tri)
- ✦ Tambour volume utile 40l (≈ sac de 30l)
- ✦ Gestion des biodéchets différenciée (point de regroupement distant des PAV enterrés) – expérimentation en cours
- ✦ Financement : SMTC (matériel + contrôle d'accès) + Bailleur (génie civil) + Collectivités (selon le cas)
- ✦ 4 820 € (dont 1400 € surcoût enterré vs. semi-enterré) + 2 000 € (contrôle d'accès)

Quartier Bel Air - Cernay



- ✦ Test de la collecte des biodéchets en PAV avec contrôle d'accès (CA)
- ✦ Collecte des OMR sans CA (expérience sur d'autres quartiers avec CA, tri + bio = pollués par les OMR)
- ✦ Conteneurs identifiés selon le code couleur



Les grands objectifs -TZDZG

- 👉 **Aller toujours plus loin dans la réduction des déchets :** recycler tout ce qui est recyclable, favoriser le réemploi, lutter contre toutes les sources de gaspillage...
- 🔧 **Construire les emplois de demain** à travers l'émergence d'actions innovantes et la création de nouvelles filières de valorisation des déchets
- 🔄 **Initier une dynamique d'Economie Circulaire et d'Ecologie Industrielle** en étroite collaboration avec les acteurs économiques du territoire
- 🏭 **Contenir les coûts, les charges** des entreprises et maintenir leurs activités sur notre territoire



Et demain

Quelles évolutions ?

Caractérisations 2021

Sur 98 kg, notre poubelle grise contient encore 24,5 kg de biodéchets !



- 53% valo. matière**
- 25% Biodéchets
 - 20% Tri sélectif
 - 5% Verre
 - 2,5% Textiles
 - 0,5% DEEE / PAM
- 47% autre**
- 2% Hétéroclites
 - 10% Textiles sanitaires
 - 35% Autres OMR

Podium des déchets hors OMR (textiles sanitaires peuvent être remplacés par des solutions « zéro déchet »)



Gaspillage alimentaire dans les OMR

Voici quelques exemples d'aliments gaspillés trouvés en jetant un œil dans nos poubelles grises !



Critères de réussite et évolution

Implication de la collectivité / acteurs du territoire

- ↳ volonté politique forte
- ↳ implication des acteurs publics et privés
- ↳ interventions de la Brigade Verte

Suivis de terrain

- ↳ étiquettes de refus si non respect des consignes
- ↳ interventions des ambassadeurs du tri

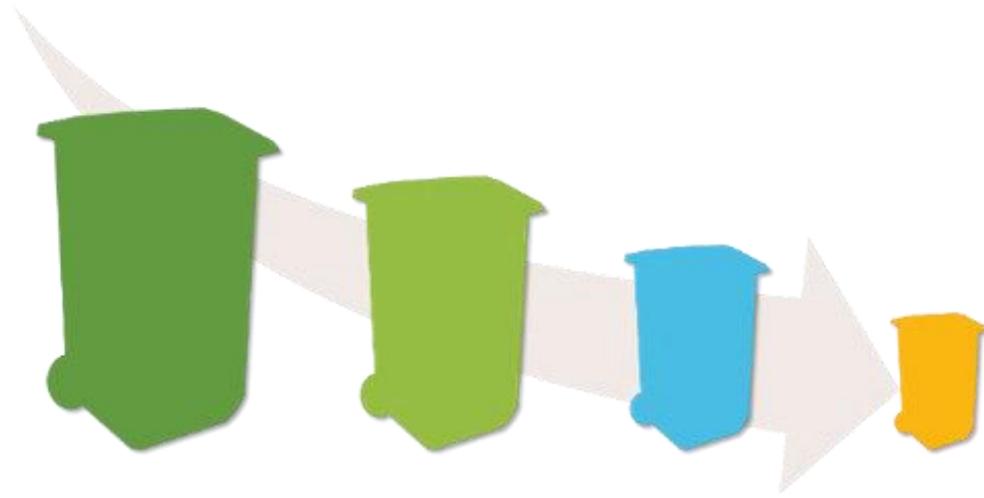
Communication importante

- ↳ manifestations publiques
- ↳ tout message et amélioration du dispositif = effet positif sur le tri (bio, sélectif...)

Evolutions

- ↳ travail plus ciblé sur l'habitat vertical
- ↳ gaspillage alimentaire
- ↳ utilisation des sacs compostables (grande distribution)
- ↳ bennes bi-compartmentées pour la collecte = optimisation (tournées et coûts)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION





Contact :

Marie-Paule MORIN, Présidente du SMTC
mpm.morin@laposte.net

Muriel THUET, Directrice du SMTC
mthuet@smtc68.fr

Syndicat Mixte de Thann – Cernay
contact@smtc68.fr
www.smtc68.fr

